



l'efficacité réformatrice

Projet RESTRUCTURATIONS: Négociations de l'accord de méthode la position de FO

Cette 4^{ème} journée de rencontre à Lyon a fait suite à la réunion du 5 mai stoppée par la manifestation des salariés de Gardy-Barentin au HIVE.

Il s'agissait pour les négociateurs :

- de terminer l'étude du projet d'accord de méthode qui détermine les modalités juridiques de négociations, la nomination des expertises et le calendrier des réunions.
- de regarder les mesures sociales qui seront intégrées dans un avenant à cet accord de méthode (voir tract FO du 22 Avril).

Matin - Accord de méthode

Les discussions ont donc portées sur :

1) La constitution d'un groupe Ad-Hoc pour le suivi des expertises avec les O.S. signataires et les secrétaires des CE et CCE concernés par le projet.

Pour **FO**, il s'agit de privilégier les signataires et **FO** a donc souhaité que le rôle des secrétaires de CE et CCE (et donc leur neutralité) soit précisé afin de ne pas se télescoper avec l'engagement des O.S signataires.

2) Le calendrier juridique: le calendrier des consultations des instances a été décalé pour se terminer début Octobre.

Même si certains considèrent que le résultat de l'expertise serait sans effet, **FO** a demandé que la présentation de l'expertise aux CCE et CE soit faite avant la consultation sur l'avenant à l'accord de méthode ==> La Direction considère qu'il n'y a aucun risque !!

=> La Direction précise qu'elle reste souveraine sur ces choix mais qu'il peut y avoir des modulations dans le projet (mais pas de changements fondamentaux) suite à l'expertise mais en tout cas pas d'impacts sur les mesures sociales qui seraient négociées.

=> Elle rappelle : si pas de signature d'un avenant ==> Procédures classiques PSE avec un Livre 1 et des mesures sociales **unilatérales** par entités juridiques !!

2) Calendrier des négociations: **Pour la Direction**, les négociations sur les mesures sociales doivent s'étaler selon un rythme soutenu jusqu'à mi Juillet.

Pour **FO**, la Direction a déjà intégré un glissement du planning des négociations et un glissement du déploiement industriel ce qui n'empêche pas les industriels de travailler sur le projet !!

Le planning industriel est bien décorrélé du planning « social » puisque les mobilités géographiques se feraient plutôt pendant les périodes estivales.

Rappel : **FO** avait demandé le 21 Avril que les représentants de la Direction viennent sur le site de Merpins expliquer « pourquoi » ce site a été sacrifié.

La Direction de PC&A est donc venue s'expliquer le Mercredi 12 Mai à Merpins

La Direction a précisé vouloir travailler sur 3 axes :

1) Favoriser le déménagement

- indemnité spécifique pour tout transfert de poste
- allongement de trajet >40kms => accord avenant 7
- allongement de trajet <40kms
- Conjoint ==> postes pour conjoint en CDI avec compétences équivalentes !!
- Déménagement : indemnité spécifique
- Accompagner la réinstallation familiale => accord avenant 7

2) Promouvoir la mobilité interne

3) Encourager la mobilité externe

Pour les personnes en difficulté de déménagement

- Mise en place d'un transport collectif
- Aménagement horaires de travail => personnes sans déménagement et mesure de nature temporaire !!!

Sur ce dernier point, toutes les OS. s'accordent à dire que cette proposition manque de précisions. FO a retenu pour Merpins qu'une négociation locale devait être engagée avec des principes directeurs centraux ==> pas de perte de salaire liée au changement de contrat !!

L'avenir de Barentin et du seuil d'effectif critique a été longuement évoqué.

Que se passe t'il en deçà du seuil de 125p à l'issu du projet quand les perspectives de la pyramide des âges amène à un effectif de 70p !!??

Cela a entraîné un débat partagé par l'ensemble des O.S sur la poursuite ou pas des GAEMC FLV-PCP et AGILE sur les sites impactés notamment Barentin.

==> La Direction a pris acte qu'elle appliquerait aux salariés « le meilleur » des accords à partir du 1er Avril 2010 pour Barentin.

FO a immédiatement revendiqué la même mesure pour les salariés de Merpins dans le cadre des mobilités externes (création entreprise) et internes ainsi que des recrutements suite au transfert des 206 emplois vers Espagnac pour palier aux postes vacants !!

FO a interpellé la Direction sur les mesures concernant les salariés de Prodipact, NewLog et MasterTech. Pour la Direction il n'y a pas de problèmes..sauf qu'elle a admit que des mobilités géographiques étaient envisageables pour **certains salariés en structures**.

FO a interpellé la Direction pour souligner que les aides au déménagement étaient inadaptes entre Barentin et Alès et a encore revendiqué le paiement des heures de grève des salariés impactés !!

FO restera OPPOSE à l'ensemble de ce projet, néfaste à l'emploi, tout en négociant dans l'intérêt du personnel les mesures sociales proportionnelles aux préjudices infligés aux salariés des sites impactés !!

N'hésitez pas à contacter vos élus et vos représentants **FO** sur vos sites.

→ **Prochaine réunion de négociations le 25 mai 2010.**

La délégation **FO** : Yannegan Rambaud (DS Merpins), Lilian Aube (DS Le Vaudreuil), Eric Nigra (DS/Secrétaire NEWLOG), Thierry Gruet (DS Angoulême/Secrétaire CCE), Emmanuel Da Cruz (DS Dijon/ RS CCE FO),